Balises par gros temps

Je vais tenter d'agencer quelques éléments d'apparence disparate pour accentuer l'importance des enjeux et souligner la gravité de la mise à mal silencieuse de la démocratie et de l'état de droit. Je rappelle que le propre de ce qu'on nomme «état de droit», c'est la soumission des institutions et des gouvernants aux lois du pays — à commencer par la loi fondamentale : la Constitution. C'est à ce respect des lois que les gouvernants s'engagent par un serment qui valide leur entrée en fonction. Pour certains c'est devenu, semble-t-il, une formalité vide de contenu.

Les mesures nombreuses et convergentes de démantèlement du secret professionnel et d'imposition de la délation préventive mises en place par le gouvernement Michel n'auront aucune efficacité significative en matière de terrorisme. C'est l'avis de tous les gens compétents en la matière. De plus, elles brouillent et redoublent une disposition de loi déjà contraignante et suffisante : celle d'assistance à personne en danger. En outre, le prétexte invoqué — la mauvaise volonté des CPAS ou leur irresponsabilité — est mensonger. Les directeurs de CPAS n'ont aucun mal à le faire entendre. Il n'est que trop vrai, par contre, que ces mesures ruineront la nécessaire confiance envers les travailleurs sociaux d'abord, envers les praticiens de la santé ensuite, envers les psychothérapeutes, les avocats, les journalistes. Envers tous ceux qui sont dépositaires d'un secret par fonction ou par état. Envers tous ceux à qui on ne peut parler qu'en confidence et quelquefois sous le sceau d'un véritable secret.

Plus largement, ces modifications du droit - prétextées par le terrorisme - consacreront l'émiettement d'une vie privée déjà mise à mal par le flicage sur internet, les caméras balayant l'espace public, les gadgets domestiques susceptibles de nous brancher en direct sur la NSA: tel l'insaisissable «cloud» qui stocke avec gourmandise les photos de famille, telle la prise quotidienne de millions d'empreintes digitales par les smartphones blottis au fond des poches. Mais soyons plus clair. Les mesures concoctées par le gouvernement N-VA auraient-elles même quelque efficacité, qu'elles relèveraient de la catégorie des «maladies pires que le mal». Car non seulement elles ruinent la confiance là où elle est le plus nécessaire, mais elles brouillent les cartes au plus haut niveau : elles laissent entendre que le secret professionnel serait un droit accordé par exception – quasiment le privilège d'une élite – alors qu'il s'agit d'une obligation radicale imposée par le droit pénal, et ne souffrant d'exception que balisée explicitement par ce même droit. Il s'agit en outre d'une matière de droit public — c'est-à-dire régissant les rapports des individus non seulement entre eux mais avec les institutions, de même que les rapports des institutions entre elles. C'est tout un maillage de protection de la société dans son ensemble, et de protection individuelle de la vie privée, qu'on tente de mettre à mal pour séduire l'électeur en toute irresponsabilité.

Car où est la conscience d'un chef de gouvernement — Charles Michel - lorsqu'il permet à trois membres de son équipe de jurer respect à la Constitution en remplaçant le geste imposé pour le serment par le signe d'allégeance à leur parti — la N-VA — qui veut mettre à mal cette même Constitution ? En toute rigueur, ce serment est invalide. Ces personnes ne sont pas *Ministre* ou *Secrétaire d'État* mais «faisant fonction». Si «mal nommer les choses, c'est ajouter aux malheurs du monde», cela vaut aussi pour le gouvernement belge. Mais où est la conscience d'un Secrétaire d'État à l'Asile et à l'Immigration (faisant fonction) qui

ironise sur les réfugiés, qui entend légiférer contre les avocats qui abuseraient de recours en matière d'expulsion, qui accuse Médecins sans Frontières de complicité avec les passeurs, et – pire encore – qui se vante de ne pas respecter la loi et entend faire fortune électorale de son déni de la chose jugée ? L'état de droit ici n'est plus qu'un vain mot. Mais il est vrai que ce personnage n'a pas prêté serment aux lois de son pays ... Où est la conscience enfin d'une Ministre de la Santé qui bloque arbitrairement les dossiers d'étudiants en médecine du tiersmonde ayant obtenu une bourse d'un an dans des hôpitaux belges ? Et quelle est la compétence d'un Ministre des Affaires Étrangères qui laisse élire l'Arabie Saoudite à la commission onusienne du Droit des Femmes ? Les «blagues belges» quelquefois ont un relent de fouet et de lapidation. À moins qu'il ne s'agisse de conflit d'intérêts ?

Dans ce qui précède, la brutalité le dispute à l'incohérence sur un fond de confusion qui dépasse les frontières de la Belgique. Car, en France, des personnes ayant voté Mélenchon au premier tour se demandaient encore, à la veille du second, si elles n'allaient pas élire Le Pen ? Ailleurs, certains ont choisi Trump ou le Brexit comme dans un show télévisé. Les fake news manifestement ont un meilleur impact que les poissons d'avril. Mais il serait malvenu pour autant de diaboliser ceux qui votent FN. Pour beaucoup, il s'agit de canaliser un sentiment de rage et de précarité, de provoquer un changement — quel qu'il soit - dans un univers devenu aussi arbitraire qu'indéchiffrable : un espace absurde où des semences sont programmées pour ne pas se reproduire, où l'on touche un chèque de l'«Europe» pour arracher le verger planté par ses grands-parents. De quoi comprendre le retour à des valeurs dites «nationales», l'audience des faux prophètes, le défoulement sur des intrus «venus d'ailleurs» — accusés de brouiller les repères et de piller les ressources. En abrasant les différences, en mettant chacun en concurrence avec chacun, le néolibéralisme excelle dans le «diviser pour régner». À ceux qui travaillent patiemment à rendre le monde plus juste, il appartient de ne pas attendre pour le rendre intelligible.

Écoutons le recteur de l'ULB: «Ce qui a déclenché ma réaction, écrit Yvon Englert dans La Libre Belgique du 13 février, c'est que la loi en cours d'adoption n'apporte pas la clarification (inutile) qu'on nous présente mais pose les jalons d'une extension significative des pouvoirs de l'état, extension que d'aucuns estiment dangereuse pour l'équilibre des pouvoirs d'une société démocratique. En cela, il me paraît que je suis dans la droite ligne de ce que doit être un des rôles de l'Université dans la cité, un lieu de débat et de vigilance où la pensée résiste à la sidération devant les évènements et où la parole ne se soumet pas, surtout quand elle dérange.» Il répondait à sa mise en cause par le père d'une des victimes de l'attentat de Maelbeek, lequel écrivait : «Que vous soyez opposé à tout changement [dans le domaine du secret professionnel], c'est une chose, et c'est votre droit comme citoyen. Que vous utilisiez l'autorité morale liée à votre fonction en est une autre, qui m'attriste profondément.» (La Libre Belgique, 12 février 2017).

Ce rappel à la fonction éthique et critique – trop souvent oubliée - de l'université est essentiel. Il n'est pas indifférent qu'il soit le fait du recteur de l'université qui, en novembre 1941, a préféré fermer ses portes plutôt que de se plier à des lois iniques et de fournir, par exemple, la liste de ses étudiants juifs. J'ajouterai que cette fonction éthique et critique est consubstantielle à la notion même de secret professionnel: tout particulièrement quand celui-ci est mis en balance avec l'impératif d'importance égale d'assistance à personne en danger. Mais ce n'est pas tout. Contrairement à ce qu'on pourrait croire, l'étymologie n'est pas un sport de salon. Bien souvent, à travers la généalogie des mots se révèle l'archéologie de la pensée — et toujours à travers des chemins très concrets. Ainsi, le mot «lire» en

français vient-il du latin «legere» qui veut dire d'abord «cueillir». Lire, autrement dit, c'est «cueillir avec les yeux». Dans ce sillage, «legere» lesté du préfixe «inter» (entre) devient «inter-legere», qui littéralement veut donc dire «lire entre les lignes»: ne pas se laisser aveugler par l'évidence première, discerner ce qui vaut la peine d'être cueilli derrière la ronce qui parfois le cache. En latin courant, cela donne «intellegere» - concevoir, comprendre – qui débouche en français sur le mot «intelligence». Étymologiquement donc, l'«intellectuel» c'est celui qui, par-delà l'effroi du moment ou la séduction des apparences, est capable d'aller cueillir le sens entre les lignes. Et il n'a d'autre outil que cette cueillette. Pas d'autre moyen de se prémunir des incantations, des intimidations, des imprécations, qui empêchent de trouver et garder son cap.

Revenons au secret lui-même. En évoquant la cueillette sélective, nous y étions déjà. Car le mot «secret» vient du latin «se», un préfixe qui indique une mise à part, une séparation. Il s'agit aussi d'un pronom personnel qui atterrira en français sous la forme du pronom réfléchi «se» (comme dans «se demander») et donnera également «soi». Plus précisément, «secret» en français correspond au participe passé substantivé - «secretum» - du verbe latin «secernere» : distinguer, mettre à part, séparer. On est dans le même champ sémantique, autrement dit, que celui de l'intelligence : inter-legere. Mais à lui seul le verbe «cernere» signifiait déjà comprendre, distinguer, décider, trancher — ce qui donne à entendre que le «secernere» latin, devenu «secret» en français, invite à un redoublement de discernement en matière de secret. Une incitation étymologique à la prise de responsabilité! Rien à voir donc avec la divulgation machinale d'un secret administrativement partagé. Rien à voir avec la délation préventive à laquelle on veut «soumettre» - c'est le mot - les travailleurs sociaux. Au fil des ukases, nous approchons d'une zone critique où penser c'est déjà résister. En un point où aucune procédure ne peut se substituer à la mise en tension critique des exigences du secret professionnel et de celles de l'assistance à personne en danger.

Psychiquement, la constitution d'une zone séparée en nous — partiellement inconsciente - préside au sentiment de notre identité comme à notre désir de vivre. Un enfant ne devient jamais autant «soi-même» - «soi» en tant que distinct des autres «mêmes» - qu'à partir du moment où il affirme détenir «un secret». Peu importe d'ailleurs son contenu. Ce qui est en jeu c'est d'avoir un contenant à soi.

Historiquement, le secret médical a servi de repère à nombre de professions. Il est remarquable que son exigence porte non seulement sur les maladies et les actes médicaux, mais sur tout ce que le praticien a pu surprendre dans l'entourage du patient. Avec le serment d'Hippocrate, c'est aussi de la protection et peut-être même de la naissance de la vie privée qu'il s'agit. Il n'est pas indifférent que les enseignements du célèbre médecin interviennent au Vème siècle avant notre ère, en Grèce, au moment d'émergence de la démocratie. Dans cette perspective, il n'est pas étonnant que les attaques contre le secret professionnel surviennent à un moment d'érosion des repères. Pensons au basculement brutal de régions ancrées à gauche dans le giron du Front National (Nord Pas de Calais), à la résurgence haineuse de discours ouvertement racistes, à la criminalisation des émigrés fuyant le chaos que nous avons créé, à la mise à mal de la séparation des pouvoirs, au fatalisme économique, aux théories du complot. Sur cette toile de fond où s'émiettent les familles politiques, le vacillement du secret professionnel apparaît symptomatique d'une société remplaçant la nécessaire utopie politique par une dangereuse paranoïa.

Face à l'absence d'idéaux, il ne reste plus sans doute que la rationalité anthropologique pour offrir quelques balises. Je voudrais en évoquer quatre : concernant le registre sous-estimé du travail (participant tout autant de la sociologie), celui de la tension entre pulsion et civilisation, celui de l'inéluctable xénophobie, celui enfin de la nécessaire solidarité. Il s'agira surtout de déminer le discours idéologique qui empêche de penser. Bref, il y a matière à quelques colloques alors que nous n'avons que quelques minutes — mais il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre.

Commençons par l'idéologie managériale. Le discours idéologique, au sens de Karl Marx, sert à préserver un rapport de forces pour ceux qui en bénéficient. Il est par définition biaisé. Il s'agit d'évoquer un sujet quelconque en occultant les réels enjeux de ce dont on parle. Une des ruses est de rendre un énoncé indiscutable en le renvoyant à la «nature des choses», alors qu'il ne s'agit que d'une construction culturelle profitant à certains. Pensons à l'interprétation de la différence homme-femme, par exemple. Une variante réside dans l'appel à l'«objectivité scientifique» pour dénier toute prise de position politique. Ou dans la récusation de toute élaboration critique, au nom d'une position «neutre» relevant de la description quantitative d'une part «objective» du réel. Le système présidant à la sélection de ce qui mérite d'être observé et quantifié est bien sûr mis hors champ.

Ainsi, dans le champ de la santé mentale, du Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-V). Cette classification repose sur le profilage de «troubles» (disorders) dont la description relève d'un consensus pragmatique entre praticiens. On se trouve donc dans le domaine de la doxa - de l'opinion statistiquement confirmée - plutôt que de la science. C'est de ce vernis a-théorique que le DSM tire pourtant sa prétendue neutralité. Mais en réalité, son type de classification de «troubles» repérés statistiquement, plutôt que de «maladies mentales» diffractées en disease, sickness et illness (la maladie comme entité nosographique, comme réalité sociale et comme vécu individuel¹) – privilégie l'intérêt de l'industrie pharmaceutique et le management des caisses d'assurances plutôt que la santé mentale de la collectivité.

Aseptisé par l'usage, le terme de management prête lui-même à confusion. Emprunté à l'anglais, le mot proviendrait du vieux français «mesnager» (XVème siècle), lui-même issu du latin «manus»: la main. Considérés sous cet angle, le management performant d'une multinationale et la gestion consciencieuse du «ménage» participent d'une même «prise en mains». Le «bon père de famille» du droit civil n'agit pas autrement. Et qui ne voudrait rationaliser le travail pour en diminuer le coût? À ce degré de bon sens, les exigences du management apparaissent aussi peu contestables que les lois de la nature. Mais il y a néanmoins management et management. Car selon qu'il s'agisse d'une association sans but lucratif, d'un service public de santé, d'une entreprise de production de biens, ou d'une société à visées purement spéculatives, les critères d'efficacité diffèrent, de même que les moyens pour y parvenir. Quand il s'agit seulement d'optimiser les gains, le travail n'est qu'une variable d'ajustement. Autrement dit, un produit jetable. En délocalisant, on peut maintenir le profit au prix des licenciements. Et n'est-ce pas le sort de toute entreprise d'avoir à gérer ses dépenses en «bon père de famille» ?

-

¹ Là où le français ordinairement n'use que du terme «maladie», l'anglais différencie *illness* - l'état du souffrance du malade – de *sickness* - l'image sociale de ce dont il souffre - et de *disease* — la maladie au sens nosographique du terme (voir : Arthur Kleinman, *Patients and Healers in the Contextof Culture*, University of California Press, 1980). Cette distinction est particulièrement utile si l'on veut réfléchir, par exemple, au phénomène de la dépression ou du *burnout*.

Voilà un discours plutôt endormant ... et c'est le but. Car il importe de tenir compte de la valeur intrinsèque du travail. Pas seulement de son efficacité spécifique ou de sa rentabilité manifeste. Le travail a une valeur en soi. Producteur de biens, Il est lui-même un «bien». Plus précisément, en reconnaissant à quelqu'un une compétence, en lui permettant de l'exercer dans un cadre organisé, et en le rémunérant pour ce faire, une entreprise — quelle que soit sa nature — produit de l'identité professionnelle, produit de la sécurité économique, produit de la stabilité psychique et du lien social. Et ceci est rarement pris en compte. En outre, le travail fait appel à la créativité. Pour une tâche donnée, souligne Christophe Dejours, le véritable travail réside dans «l'écart entre le prescrit et l'effectif». Quand cet écart disparaît et qu'on s'en tient au prescrit managérial — au suivi des procédures - plus rien ne marche : c'est le cas de ce qu'on appelle une «grève du zèle».

Tout ceci peut sembler abstrait, mais la réalité s'impose cruellement quand apparaissent les conséquences de l'absence ou de la perte de travail. Pour la plupart des personnes, il y va de la mise à mal d'un des marqueurs de l'identité, en même temps que de la mise en péril des liens qui arriment le quotidien. Il y va du tissu social et de l'estime de soi tout autant que de la sécurité matérielle. Dans son ouvrage de 2015, Non-assistance à peuple en danger, l'économiste Pierre Larrouturou estime (sur base d'une étude de l'INSERM) que de 10.000 à 20.000 décès sont imputables, chaque année en France, au chômage — dont nombre de maladies cardio-vasculaires et de 400 à 500 suicides. Selon l'OMS, la dépression est devenue la première cause d'incapacité au monde. Dans nos pays, elle se voit corrélée en premier avec la solitude, en second avec le chômage — lui-même générateur de solitude. Statistiquement, de 5 à 20% de dépressifs se suicident. Et il faut ajouter à cela, chez ceux qui bénéficient d'un emploi, l'efflorescence exponentielle d'une souffrance qui rend malade, et que la médecine a nommé burnout. Il faut bien donner un nom aux choses, mais gardonsnous de médicaliser la souffrance sociale. Car il s'agit d'une pathologie liée à la dégradation des conditions de travail. Dans le cadre du grand marché mondialisé dérégulé, celles-ci sont devenues de plus en plus stressantes. Reagan et Thatcher, suivis par la Commission Européenne, ont mis les entreprises en concurrence les unes avec les autres à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur de l'Europe — ne pensant plus qu'aux flux financiers. Difficile dans ce contexte de ne pas réduire drastiquement le coût du travail. Cette perspective managériale est idéologique en ce qu'elle se présente comme purement technique alors qu'elle conforte en réalité un choix politique : celui d'une mondialisation pilotée par la concurrence plutôt que par la solidarité - cette dernière apparaissant peu rentable à l'investisseur piloté par le seul profit immédiat.

Dans l'univers économique de la dérégulation sauvage et de la jouissance immédiate, rien de plus haïssable que les règles et la médiation. Globalement, il y a donc une certaine logique à priver les tribunaux de greffiers, à supprimer les chambres à trois juges, à faire sous-traiter les expulsions par l'administration, à se moquer des décisions de justice, à ne pas s'embarrasser de secret professionnel, à se passer de Sénat et à confier les lois à l'exécutif plutôt qu'aux états d'âme du législatif. Ainsi en va-t-il de l'émiettement silencieux des garanties démocratiques. Dans l'ouvrage cité, Pierre Larrouturou explique – exemples à l'appui - qu'il est possible de résoudre la question du chômage par de tout autres biais, en respectant l'emploi et sans avoir à casser pour autant l'ensemble du système. Mais il faut quitter la logique des économies impulsives et considérer le travail comme une valeur en soi. Notons que Pierre Larrouturou est un des cinq économistes à avoir prédit la crise des subprimes.

«Mais que diable – vous demandez-vous - va-t-il faire dans cette galère ? Et quel rapport avec le démantèlement du secret professionnel ?». La réponse est tragiquement simple : aucun rapport manifeste, mais en réalité le plus profond des rapports. La question du secret touche en effet au cœur du système, et le brouillard idéologique joue son rôle en donnant l'impression d'une absence de rapport. Il dissimule les contradictions et les aspérités. Il fait oublier que, sous les dehors policés de Wall Street, le néolibéralisme quand il se lâche n'est plus que «prédation sans frontière» avec pour devise : «Que le meilleur gagne, et après moi le déluge !». Nul besoin d'être écologiste pour prendre cette formule à la lettre. Mais il y a pire : en mettant chacun en concurrence avec chacun, le néolibéralisme fait a priori de tout autre un ennemi. Il évolue dans l'univers de Carl Schmitt (1888-1985), le juriste nazi rédacteur des lois anti-juives, pour qui l'art du politique se résume à celui de désigner des ennemis. Schmitt significativement garde beaucoup d'adeptes. En réduisant au minimum les interventions protectrices de l'État et en faisant de chacun le concurrent de tous, le néolibéralisme favorise la paranoïa sociale et son cortège de violences projectives. Il précarise le quotidien, ruine le lien social, brouille les transmissions, et n'arrive plus à proposer de valeur ailleurs que dans l'argent. Malheur donc à ceux qui ne réussissent pas à en trouver! Ils perdent la face en même temps que l'accès aux rituels de consommation. Il ne reste plus à certains que la dépression ou la haine, la prostration ou la délinquance, le suicide ou le terrorisme. Ou alors, la rédemption par une religion qui, en bénissant les noces du suicide et du terrorisme, fait du délinquant un «martyr». Notons que si le Coran peut servir de guide pour cet ultime voyage, la Bible ferait tout aussi bien l'affaire : on y trouve le récit du premier attentat-suicide connu. Samson s'y voit reconnu comme un héros car, en faisant s'écrouler volontairement sur lui le temple, il a tué une foule de Palestiniens (Juges, XVI, 22-31). Dans son livre de 1997, La frontière invisible : violences de l'immigration, la psychanalyste Alice Cherki décrit avec justesse le passage structurant de la honte à la haine chez certains adolescents issus de l'immigration, brûleurs sporadiques de voitures. C'était bien avant la vogue des attentats-suicides.

Tentons de rassembler les fils. Si la démocratie, c'est l'égalité dans la différence sous la protection de l'état de droit, le néo-libéralisme, c'est l'uniformisation dans la concurrence avec le moins de lois possible. En forçant chacun à adapter son existence à des procédures standardisées pour survivre, le néo-libéralisme rabote les statuts sociaux et favorise les régressions identitaires. Vus sous cet angle, la N-VA, le Front National, les Molenbeekois radicalisés, procèdent d'une même dynamique. Bien qu'avançant à des rythmes différents, et stigmatisant tantôt les «kouffar» mécréants, tantôt les Wallons communistes, tantôt les fraudeurs sociaux et les réfugiés, ils excellent à désigner des boucs émissaires. La socialdémocratie, par contre, tend - avec des fortunes diverses - à promouvoir l'égalité dans la différence en pariant sur la solidarité. C'est manifestement plus difficile mais nous ne pouvons nous passer de cette utopie – de cette étoile qui guide la marche - si nous voulons éviter l'apocalypse. Car le démantèlement du secret professionnel est un signal fort. Il s'inscrit dans un univers de méfiance généralisée qui fait de chacun un suspect : aussi bien l'assistant social que celui qui vient le consulter. En réduisant le terrorisme à un argument de vente, en démantelant pour notre «protection» ce qui véritablement nous protège, le cDH, le CDNV, l'Open-VLD, le MR, la N-VA - faisons leur ce crédit - ne savent pas ce qu'ils font. De plus, ils se trompent de cible : si le terrorisme est fait pour terroriser, les angoisses sociétales - autrement profondes - l'avaient de longtemps précédé. Rappelons-nous qu'en 1996 la Belgique vivait un épisode de psychose collective. Par-delà les clivages linguistiques, le pays tout à coup n'était plus divisé qu'en abuseurs et abusés. Dans un silence impressionnant, des centaines de milliers d'adultes apeurés avaient cristallisé leurs angoisses en s'identifiant à des enfants abusés — alors que l'«affaire Dutroux» n'était que de très loin une affaire de pédophilie. En redoublant tapageusement l'obligation d'assistance à personne en danger, l'«obligation de signaler» avait déjà fait à l'époque pas mal de dégâts. Aujourd'hui, un pas plus loin, c'est la délation préventive et la déresponsabilisation généralisée qui sont mises en place. Rien de plus facile sans doute que de vendre du vent sécuritaire à des gens qui ont peur, mais cela ne fait qu'ajouter à l'angoisse et à la confusion. En ces temps sombres pour la pensée et où la politique sombre dans le chaos, il ne reste plus sans doute que les repères de l'anthropologie — autrement dit, les invariants qui balisent la condition humaine et dont la non prise en compte peut faire capoter le genre humain.

Il faudrait donc s'embarquer pour une journée d'anthropologie quand il ne reste en réalité qu'un instant. Dès lors, il vous faut prendre mes paroles pour vérité révélée si je parcours à la hussarde trois têtes de chapitre. Chacun d'entre eux repose rationnellement sur les contraintes biologiques de la condition humaine : celles d'un être prématuré à la naissance, au développement cérébral étalé sur vingt ans, handicapé de l'instinct, incapable durant des années de survivre sans l'assistance d'autrui, et voué à remplacer l'absence de schémas adaptatifs préformés par l'apprentissage de comportements salvateurs transmis par la culture. À commencer par le langage. Pour le biologiste Louis Bolk (1930) – regardons-nous les uns les autres – l'être humain ressemble toute sa vie un «fœtus de primate génériquement stabilisé» : surtout les filles, vu leur absence de pelage.

Le premier chapitre s'appuie, comme le second, sur l'anthropologie physique. Il constitue le noyau de l'anthropologie psychanalytique : il s'agit de l'antagonisme entre pulsion et culture (Freud, Malaise dans la culture, 1929). Ce que la psychanalyse appelle «pulsion» se noue dans le rapport précoce du nourrisson aux adultes tutélaires. Cela mène à cette addiction au corps de l'autre – quelquefois sublimée – que nous appelons «sexualité» et qui dépasse de loin le champ de la fonction génésique. En ce foyer effervescent réside le désir de vivre : c'est précisément ce qui se met en panne dans la dépression grave. Chacun sait que cette nécessaire effervescence ne s'apaise – pour bientôt reprendre - que via des scénarios adéquats et sur le mode impérieux du «Tout et tout de suite». Au cœur du désir de vivre, la pulsion fonctionne donc dans l'immédiation. Mais par ailleurs, notre existence est si fragile qu'elle ne peut subsister qu'au prix des secours et des régulations de la vie collective, lesquelles exigent patience et médiation : «Attendre et renoncer». Nous touchons ici au point nodal de la conflictualité humaine et de la nécessaire mise en place de fragiles équilibres. Il n'est pas difficile de comprendre que le capitalisme financier mondialisé dérégulé – qui fonctionne sur le mode du «Tout et tout de suite» - peut mettre l'humanité gravement en péril. Par définition, il tend à fonctionner «hors la loi» et ne déteste rien tant ce qu'on nomme en justice des «arrêts».

Le deuxième chapitre souligne que les interventions tutélaires et prolongées sur le corps du petit enfant – par exemple, le fait de le laver, de le langer - se déroulent fonctionnellement sur le mode de l'emprise et de l'intrusion, quand bien même relationnellement elles se passent dans la tendresse et l'affection. Il s'ensuit que dans la vie psychique – pour bonne part inconsciente – il ne se trouve aucun critère de démarcation stable entre *protection* et *intrusion*. Au plan du vécu, autrement dit, le protecteur n'est jamais loin du persécuteur, ni la relation d'emprise et le sado-masochisme de la relation tout court. Dans cette perspective, on peut considérer que la xénophobie (la peur de l'étranger) constitue le réglage par défaut du rapport à l'autre. En situation de crise, il est dès lors facile

de faire diversion en suscitant des fureurs racistes. Pour recadrer Schmitt, on pourrait dire que l'identification des ennemis est «le degré zéro» du politique. À ce qui précède il faut encore ajouter que la fragilité du corps n'a d'égale que celle de l'identité. En bref, je ne peux devenir «moi-même» que dans un processus d'identification à l'autre, à condition qu'il soit semblable à moi tout en restant différent de moi. Difficile donc de ne pas s'emmêler quelquefois les pinceaux et de ne pas prêter à cet autre — qui n'est jamais que l'autre du même — mes propres désirs. Notamment les plus obscures. La paranoïa autrement dit, campe sur le fonds de commerce de la vie psychique : rien de plus naturel que de diaboliser l'autre pour s'exonérer de sa propre noirceur, rien de plus banal que de fonder le sentiment d'un «nous autres» sur le rejet du «corps étranger». Inutile d'ajouter que la suspicion de principe portée sur le secret professionnel accentue la part la plus paranoïde du rapport à l'autre — là où devrait primer confiance et liberté de parler.

Troisième et dernier chapitre, l'anthropologie sociale et sa pierre d'angle: l'œuvre de Claude Lévi-Strauss. On y trouve, dès 1949, une définition fonctionnelle simple et lapidaire des sociétés humaines: pas d'existence en société possible sans coopération, pas de coopération sans échange, pas d'échange qui tienne sans réciprocité. En bref, la société c'est l'échange et tout ce qui peut le pérenniser. Il y a va de la survie même de l'humanité et du seul traitement viable de l'altérité — au sein des groupes humains comme au sein des relations entre ces groupes. Vous remarquerez que nous nous trouvons ici au cœur à la fois le plus simple et le plus rationnel de l'éthique. Loin des propos éthérés. J'ajouterai qu'il n'y a plus féconde réciprocité que dans la solidarité — laquelle est une réciprocité dont on accepte de voir différer indéfiniment les effets, en consentant à s'identifier à des enfants, des hommes, des femmes qu'on ne rencontrera jamais. Il s'agit d'un investissement à long terme dans l'univers humain.

Un dernier mot sur l'étymologie et sur le côté provocateur du mot «éthique». Ne faudrait-il d'ailleurs le dénoncer à l'autorité compétente ? Car, si «éthique» en français vient du mot éthos qui signifie en grec «philosophie morale», le mot «éthologie» provient du même terme à peine décalé - écrivons-le èthos - qui veut dire «l'habitat naturel d'une bête». Où est l'erreur ? Ou alors, où est le lien ? Devant nos yeux bien sûr. Car si le mot «éthique» semble provenir d'une même racine qui tantôt désigne la philosophie morale, tantôt l'habitat d'une bête, c'est que les deux vivent en bonne entente. L'éthique — la solidarité — c'est la niche écologique de l'animal humain. Politiquement, nous n'avons d'autre balise pour ne pas nous perdre, d'autre chemin pour assurer notre survie.

Francis Martens

Le secret professionnel démantelé. Les terroristes font-ils la loi ? Université Libre de Bruxelles, 6 mai 2017

Colloque organisé par l'APPPsy (Fédération nationale des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique) en collaboration avec l'ASM (Association syndicale des magistrats), avec le soutien du recteur de l'Université Libre de Bruxelles, et avec les interventions de :

Manuela Cadelli, présidente de l'Association syndicale des magistrats - Gérald Deschietere, président du Conseil de l'Association des services de psychiatrie et de santé mentale de l'UCL (APSY-UCL) - Vanessa De Greef, vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme - Yvon Englert, ancien président du Comité national de bioéthique, recteur de l'Université Libre de Bruxelles - Henri Goldman, rédacteur en chef de la revue Politique - Francis Martens, président de l'APPPsy, président du Conseil d'éthique de l'Association des services de psychiatrie et de santé mentale de l'UCL (APSY-UCL) - Philippe Noël, président du CPAS de Namur, vice-président de la Fédération des CPAS de Wallonie - François Rastier, linguiste, directeur de recherche au CNRS - Gabriel Ringlet, ancien vice-recteur de l'UCL - Myriam Saduis, auteure, metteure en scène - Jean Spinette, président du CPAS de Saint-Gilles, co-président de la Fédération des CPAS de Bruxelles.